

Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL **DU VILLAGE DE GRENVILLE**

Le 3 avril 2017

À la séance régulière du conseil municipal du Village de Grenville, tenue le 3 avril 2017 à 20h00 dans la salle des délibérations, située au 21 rue Tri-Jean à Grenville, Québec formant quorum sous la présidence du maire Luc Grondin.

Les conseillers suivants étaient :

Siège # 1 : M. André Lemay (présent) Siège # 4 : Mme Jocelyne Louis-Seize (présente)
Siège # 2 : M. André Woodbury (présent) Siège # 5 : M. Bernard Desforges (présent)
Siège # 3 : M. Louis André Desjardins (présent) Siège # 6 : M. Pierre Thauvette (présent)

Était également présent:

Alain Léveillé, Directeur général et secrétaire-trésorier

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire se prévaut toujours de son privilège en s'abstenant de voter.

2017-04-001 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Appuyé par : M. Bernard Desforges
Et résolu unanimement

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

PERIODE DE QUESTIONS

Selon le règlement # 255-2007, le conseil municipal tient une 1^{ière} période de questions.

2017-04-002 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE RÉGULIÈRE **DU 6 MARS 2017**

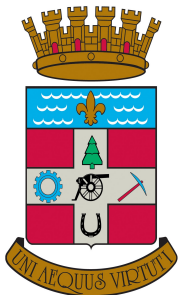
Il est proposé par : M. Pierre Thauvette
Appuyé par : M. André Woodbury
Et résolu unanimement

QUE le procès-verbal de la séance régulière du conseil de la municipalité du Village de Grenville, tenue le 6 mars 2017, soit adopté tel que soumis.

2017-04-003 ADOPTION DES COMPTES PAYES ET A PAYER DU 2 AU 30 **MARS 2017**

Il est proposé par : M. Louis André Desjardins
Appuyé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Et résolu unanimement

QUE le conseil approuve les comptes payés et à payer au montant de 149 741.53 \$ pour les fournisseurs payés par chèques et de 28 173.83 \$ pour les salaires pour la période du 2 au 30 mars 2017.



Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

**AVIS DE MOTION CONCERNANT LE RÈGLEMENT DE
CITATION DE LA MAISON SITUÉE AU 19, RUE CANAL NORD**

La conseillère Jocelyne Louis-Seize donne avis de motion qu'un règlement sera préparé relativement à la citation de la maison située au 19, rue canal Nord.

2017-04-004

**ADOPTION DU RÈGLEMENT # 287-015-2017 (FINAL)
CONCERNANT L'AMENDEMENT DU RÈGLEMENT DE
ZONAGE NO. 287 DANS LE BUT DE MODIFIER L'ARTICLE
7.5.3 CONCERNANT LES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES À
UN MILIEU HUMIDE FERMÉ DANS LES ZONES FAISANT
PARTIE DU PÉRIMÈTRE URBAIN**

ATTENDU qu'il y a eu lecture du règlement # 287-015-2017 (final);

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : M. Pierre Thauvette
Appuyé par : M. André Woodbury
Et résolu unanimement

QUE le conseil adopte le règlement # 287-015-2017 (final) concernant l'amendement du règlement de zonage no. 287 dans le but de modifier l'article 7.5.3 concernant les dispositions particulières à un milieu humide fermé dans les zones faisant partie du périmètre urbain.

2017-04-005

**ADOPTION DU RÈGLEMENT # 287-016-2017 (2E PROJET)
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 287 AFIN
D'ABOLIR LA ZONE INDUSTRIELLE (I-400) ET REDÉFINIR LA
ZONE RÉSIDENNELLE (R-106) ET LA ZONE COMMERCIALE
(C-800) DANS LE BUT DE PERMETTRE UN PROJET
COMMERCIAL ET RÉSIDENNEL**

ATTENDU qu'il y a eu lecture du règlement # 287-016-2017 (2e projet);

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Appuyé par : M. Bernard Desforges
Et résolu unanimement

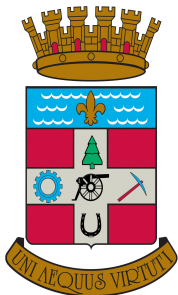
QUE le conseil adopte le règlement # 287-016-2017 (2e projet) modifiant le règlement de zonage no. 287 afin d'abolir la zone industrielle (I-400) et redéfinir la zone résidentielle (R-106) et la zone commerciale (C-800) dans le but de permettre un projet commercial et résidentiel.

2017-04-006

**ADJUDICATION DE LA SOUMISSION POUR LA FOURNITURE
DES SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURIE ET
D'ARCHITECTURE RELATIVEMENT À L'AMÉNAGEMENT
D'UN PONT CYCLABLE AU-DESSUS DU CANAL HISTORIQUE
DE GRENVILLE**

ATTENDU QU'UNE demande de soumission par invitation auprès des entreprises suivantes a été formulée pour la fourniture des services professionnels et d'architecture relativement à l'aménagement d'un pont cyclable au-dessus du canal historique de Grenville:

- St-Georges, Structures et Génie Civil
- AXOR Experts-Conseils
- Calculatec inc.



Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été reçues ;

ATTENDU que le Directeur général et secrétaire-trésorier M. Alain Léveillé a procédé à l'ouverture et à l'analyse des enveloppes #1 – *Présentation de l'offre de services* reçues en présence du comité composé de la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe Mme Chantal Rheault, de la secrétaire administrative Mme Valérie Desrosiers, de l'ingénieur forestier de la MRC d'Argenteuil M. Éric Pelletier ainsi que du technicien en génie civil de la MRC d'Argenteuil M. Dominique Aubry;

ATTENDU que les deux (2) soumissions ont obtenus un pointage d'au moins 70;

ATTENDU que le pointage du calcul final est le suivant:

| Nom des soumissionnaires | Pointage final | Montant soumis |
|--------------------------------------|----------------|----------------|
| Axor Experts-Conseils | 16.76 | 79 332.75 \$ |
| St-Georges, Structures & Génie Civil | 17.81 | 73 009.13 \$ |

ATTENDU que le Comité d'évaluation des soumissions recommande la soumission de St-Georges, Structures & Génie Civil pour la fourniture des services professionnels et d'architecture relativement à l'aménagement d'un pont cyclable au-dessus du canal historique de Grenville avec un pointage final de 17.81 et un montant de 73 009.13 \$;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Appuyé par : M. Bernard Desforges
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte la recommandation du Comité d'évaluation des soumissions prévoyant l'octroi du mandat à St-Georges, Structures & Génie Civil.

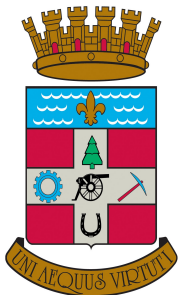
QUE le conseil accepte que le mandat soit réalisé par étapes et est conditionnel à ce que le projet puisse se réaliser financièrement et suite à la confirmation du tracé. Un premier mandat pourrait être octroyé pour les étapes 1 (18 600 \$) et 2 (4 000 \$) totalisant un montant de 22 600 \$ plus les taxes applicables.

SEANCE SPECIALE DU 10 AVRIL 2017

Le Directeur général et secrétaire-trésorier Alain Léveillé rappelle aux membres du conseil qu'une séance spéciale se tiendra le 10 avril 2017 à 17h30 dans la salle du conseil.

DEPOT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE TRAVAIL TENUE LE 24 MARS 2017 EN PRESENCE DU COMITE DES FINANCES AINSI QUE DES AUDITEURS DE LA FIRME AMYOT GELINAS

Le Directeur général et secrétaire-trésorier Alain Léveillé dépose le procès-verbal de la réunion de travail tenue le 24 mars 2017 en présence du comité des finances ainsi que des auditeurs de la firme Amyot Gélinas.



2017-04-007

DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR 2016

Il est proposé par : M. Pierre Thauvette

Appuyé par : M. André Lemay

Et résolu unanimement

QUE le conseil adopte le rapport financier et le rapport du vérificateur de l'année 2016 de la municipalité préparé par la firme de comptables agréés Amyot & Gélinas, suite à la présentation de madame Catherine Millette.

DEPOT DES DECLARATIONS DES INTERETS PECUNIAIRES DU MAIRE M. LUC GRONDIN ET DU CONSEILLER M. ANDRE WOODBURY

Le Directeur général et secrétaire-trésorier Alain Léveillé informe les membres du conseil qu'il a reçu les formulaires de déclaration des intérêts pécuniaires complétés par le maire M. Luc Grondin et le conseiller M. André Woodbury. Le tout sera transmis au MAMOT tel qu'exigé par la Loi.

2017-04-008

DEPOT DU PROCES-VERBAL ET RECOMMANDATION DU COMITE DES RESSOURCES HUMAINES TENUE LE 21 MARS 2017

Il est proposé par : M. André Lemay

Appuyé par : M. Louis André Desjardins

Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte le dépôt du procès-verbal de la réunion du comité des ressources humaines tenue le 21 mars 2017 ci-joint attaché pour en faire partie intégrante.

QUE le conseil accepte les recommandations du comité relativement à l'embauche d'un contremaître des services des travaux publics et techniques ainsi que d'un commis aux comptes fournisseurs.

DEPOT D'UN PROJET DE LOCATION DU BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE

Le Directeur général et secrétaire-trésorier Alain Léveillé informe les membres du conseil qu'un projet de location du bureau d'accueil touristique a été soumis à la municipalité. Une rencontre sera organisée afin que le locataire intéressé vienne présenter son projet aux membres du conseil.

2017-04-009

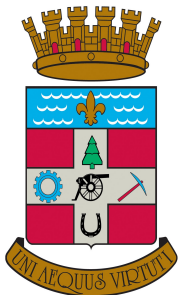
HONORAIRES DE LRL INGENIERIE RELATIVEMENT A LA PRODUCTION DES PLANS ET DEVIS POUR LES TRAVAUX DE STABILISATION DU MUR SUD DU CANAL

ATTENDU QUE la firme LRL Ingénierie s'est vue octroyée une offre de service au montant de 16 200 \$ pour l'élaboration des plans et devis relatifs aux travaux de stabilisation du mur sud du canal ;

ATTENDU QUE LRL Ingénierie affirme avoir sous-estimé l'ampleur des travaux à compléter et mentionne que l'offre de service aurait dû être au

Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier



Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

montant de 90 000 \$ au lieu de 16 200 \$;

ATTENDU QUE LRL Ingénierie demande donc à la municipalité d'augmenter son bon de commande à 25 000 \$;

ATTENDU QUE Monsieur Dominique Aubry, technicien en génie civil à la MRC d'Argenteuil et Monsieur Benoît Aubin, Directeur du service de génie civil et des cours d'eau à la MRC d'Argenteuil sont d'avis qu'il ne devrait pas y avoir d'augmenter aussi considérable à l'offre de service initiale de la firme LRL Ingénierie;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : M. Louis André Desjardins
Appuyé par : M. André Woodbury
Et résolu unanimement

QUE le conseil refuse de payer à LRL Ingénierie des honoraires plus élevés que ceux-ci indiqués sur l'offre de service initiale, soit un montant de 16 200 \$.

2017-04-010

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS DE ME LOUISE MASSICOTTE POUR L'ENREGISTREMENT DE L'ACHAT DE LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 8, CHEMIN INDUSTRIEL

Il est proposé par : M. Pierre Thauvette
Appuyé par : M. Bernard Desforges
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte l'offre de services professionnels de Me Louise Massicotte au montant de 1 129 \$ plus les taxes applicables pour l'enregistrement de l'achat de la propriété située au 8, chemin Industriel.

2017-04-011

ÉTAT DU DOSSIER DE L'ETUDE HYDROGEOLOGIQUE PAR LA FIRME LAFOREST NOVA AQUA INC.

Il est proposé par : M. André Woodbury
Appuyé par : M. Bernard Desforges
Et résolu unanimement

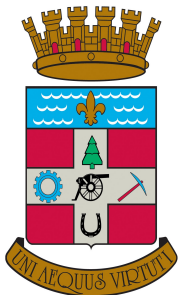
QUE le conseil accepte l'état d'avancement du projet et prend bonne note de la réception de l'attestation d'honneur de l'hydrogéologue.

2017-04-012

ACHAT DE BALISES PIÉTONNIÈRES POUR LES ZONES SCOLAIRES

Il est proposé par : M. Pierre Thauvette
Appuyé par : M. Louis André Desjardins
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte l'achat de quatre (4) balises de traverses piétonnières au montant de 220 \$ chacune et qui seront installées dans les zones scolaires.



2017-04-013

PROJET D'ENTENTE DE SERVITUDE AVEC LE PROPRIETAIRE DU 381, RUE PRINCIPALE RELATIVEMENT AU PROJET DU PONT ARQUE

Il est proposé par : M. André Woodbury
Appuyé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Et résolu unanimement

QUE le conseil mandate le maire M. Luc Grondin et le directeur général et secrétaire-trésorier M. Alain Léveillé à rencontrer le propriétaire du 381, rue Principale afin lui soumettre un projet d'entente de servitude dans le cadre du projet du pont arqué.

2017-04-014

VENTE DU TERRAIN PORTANT LA LETTRE "S" DANS LE PARC INDUSTRIEL

Il est proposé par : M. Pierre Thauvette
Appuyé par : M. Louis André Desjardins
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte la vente du terrain industriel portant la lettre "S" à la compagnie 6838031 CANADA INC au montant de soixante mille dollars (60 000 \$) plus TPS et TVQ que l'acquéreur convient de payer comme suit : un 1er versement de cinq mille dollars (5 000 \$) sera payé lors de la signature de l'offre d'achat. Le solde sera payable par onze (11) versements égaux de cinq mille dollars (5 000 \$) payables semi annuellement (aux 6 mois) au cours des cinq (5) prochaines années à partir de la date de l'offre d'achat.

QUE le conseil mandate le maire M. Luc Grondin ou la mairesse suppléante Madame Jocelyne Louis-Seize et le directeur général et secrétaire-trésorier Monsieur Alain Léveillé ou la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe Madame Chantal Rheault à signer tous les documents relatifs à cette vente.

2017-04-015

VENTE D'UNE PARTIE DU LOT 247-3 SUR LA RUE QUEEN

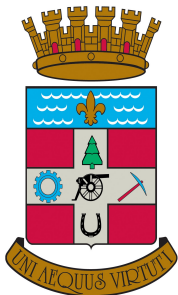
Il est proposé par : M. André Lemay
Appuyé par : M. Louis André Desjardins
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte la vente d'une partie du lot 247-3 sur la rue Queen à la compagnie 6838031 CANADA INC au montant de soixante mille dollars (60 000 \$) plus TPS et TVQ que l'acquéreur convient de payer comme suit : un 1er versement de quinze mille dollars (15 000 \$) sera payé lors de la signature de l'offre d'achat. Le solde sera payable par trois (3) versements égaux de quinze mille dollars (15 000 \$) payables semi annuellement (aux 6 mois) pendant les deux (2) prochaines années à partir de la date de l'offre d'achat.

QUE le conseil mandate le maire M. Luc Grondin ou la mairesse suppléante Madame Jocelyne Louis-Seize et le directeur général et secrétaire-trésorier Monsieur Alain Léveillé ou la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe Madame Chantal Rheault à signer tous les documents relatifs à cette vente.

Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier



Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

2017-04-016

SOUSSION DE PRO-LIGNE POUR LE LIGNAGE DE RUE 2017

Il est proposé par : M. André Lemay
Appuyé par : M. Bernard Desforbes
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte la soumission de Pro-ligne pour le lignage de rue 2017 au montant de 8 954.50 \$ plus les taxes applicables.

2017-04-017

OFFRE DE SERVICE DE DD CRÉATION POUR L'ACHAT DE PORTE-DOCUMENTS À L'EFFIGIE DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Appuyé par : M. André Woodbury
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte la soumission de DD Création pour l'achat de 50 porte-documents à l'effigie de la municipalité représentant un montant de 1 219.49 \$ plus les taxes applicables provenant du budget PME.

2017-04-018

INSCRIPTION AU CONGRÈS DE L'ADMO POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER M. ALAIN LÉVEILLÉ

Il est proposé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Appuyé par : M. André Lemay
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte l'inscription du Directeur général et secrétaire-trésorier M. Alain Léveillé au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra les 14, 15 et 16 juin 2017 au Centre des Congrès de Québec pour un montant de 519 \$ plus taxes ainsi que les frais de déplacement et les frais pour la conjointe s'il y a lieu.

2017-04-019

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION DE LA SECRÉTAIRE MME VALÉRIE DESROSIERS À L'ASSOCIATION DU PERSONNEL DE SOUTIEN ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Il est proposé par : M. Pierre Thauvette
Appuyé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Et résolu unanimement

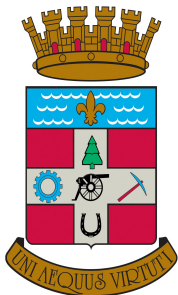
QUE le conseil accepte le renouvellement de l'adhésion de la secrétaire administrative Valérie Desrosiers à l'Association du personnel de soutien administratif du Québec pour l'année 2017-2018 au montant de 95\$ taxes incluses.

2017-04-020

EMBAUCHE D'EMPLOYÉS SAISONNIERS

Il est proposé par : M. André Woodbury
Appuyé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Et résolu unanimement

QUE le conseil l'embauche de madame Manon Fontaine et de messieurs Paul Lanthier, Sylvain Bertrand et Jonathan Blanchette à raison de 40 heures par semaine. Le salaire horaire de messieurs Lanthier et Bertrand



Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

sera de 12\$ et celui de madame Fontaine ainsi que de monsieur Blanchette sera au taux minimum.

2017-04-021

DEMANDE DE SUBVENTION SALARIALE À EMPLOI-QUÉBEC

Il est proposé par : M. Bernard Desforges
Appuyé par : M. Louis André Desjardins
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte de ne pas présenter de demande de subvention salariale à Emploi-Québec pour la saison estivale 2017.

2017-04-022

DEMANDE DE STAGE EN SECRETARIAT

Il est proposé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Appuyé par : M. André Woodbury
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte la demande de stage non-rémunéré en secrétariat de Madame Suzie Carrière pour une durée de 75 heures.

2017-04-023

EMBAUCHE D'UN CANDIDAT AU SEIN DU SERVICE DE SECURITE INCENDIE (SSI) POUR DEVENIR POMPIER

Il est proposé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Appuyé par : M. Pierre Thauvette
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte l'embauche de Monsieur Brandon Proulx à titre de pompier à la condition que celui-ci soit rencontré en entrevue, soit recommandé par les officiers du SSI et complète la formation Pompier 1.

2017-04-024

DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT POUR DES TRAVAUX COMMUNAUTAIRES

Il est proposé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Appuyé par : M. Louis André Desjardins
Et résolu unanimement

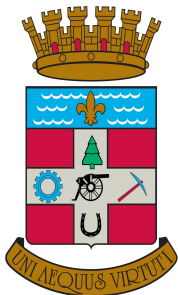
QUE le conseil accepte la demande d'accompagnement pour des travaux communautaires d'une durée de 30 heures sous la supervision de la responsable de la bibliothèque.

2017-04-025

DEMANDE DE FINANCEMENT AU FONDS AGRIESPRIT DE FINANCEMENT AGRICOLE CANADA (FAC)

Il est proposé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Appuyé par : M. Pierre Thauvette
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte de présenter une demande d'aide financière au Fond AgriEsprit de Financement agricole Canada pour la revitalisation des enseignes de la bibliothèque, du centre jeunesse ainsi que du centre municipal.



2017-04-026

OFFICIALISATION DES TOPONYMES RUE ARNOLD ET CENTRE MUNICIPAL RONALD-TITTLIT

Il est proposé par : M. Louis André Desjardins
Appuyé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Et résolu unanimement

Le Directeur général et secrétaire-trésorier Alain Léveillé informe les membres du conseil que la Commission de la Toponymie a officialisé les toponymes rue Arnold et Centre municipal Ronald-Tittlit.

QUE le conseil accepte d'organiser une cérémonie en septembre 2017 afin d'en faire l'annonce à la population.

2017-04-027

DEMANDE DE KNOX WESLEY UNITED CHURCH OF GRENVILLE POUR UN EVENEMENT COMMUNAUTAIRE DANS LE CADRE DU 150E ANNIVERSAIRE DU CANADA

Il est proposé par : M. Pierre Thauvette
Appuyé par : M. André Woodbury
Et résolu unanimement

QUE le conseil autorise les membres de Knox Wesley United Church à utiliser le parc en face de la Maison du Patrimoine ainsi que l'accès aux toilettes et à la cuisine de la Maison du Patrimoine pour leur événement qui se tiendra le 2 juillet 2017 dans le cadre de la fête du 150^e anniversaire du Canada.

2017-04-028

DEMANDE LA FRIPERIE XTREME AFIN DE PARTICIPER À LA VENTE DE GARAGE DU MOIS DE MAI

Il est proposé par : M. Pierre Thauvette
Appuyé par : M. Bernard Desforges
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte la demande de la Friperie Xtreme afin qu'il participe à la vente de garage de la fin de semaine de la Fête des patriotes en tant que commerçant.

2017-04-029

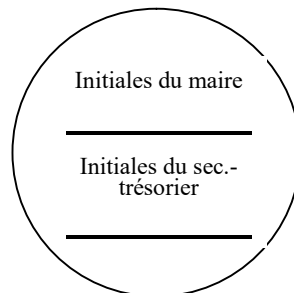
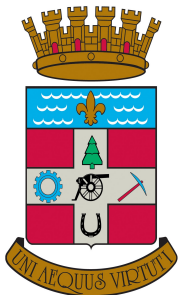
CHEVALIERS DE COLOMB / DEMANDE D'UTILISATION DES STATIONNEMENTS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET DU CENTRE JEUNESSE POUR LA TENUE D'UNE BÉNÉDICTION DE MOTOCYCLETTES

Il est proposé par : M. André Woodbury
Appuyé par : M. Louis André Desjardins
Et résolu unanimement

QUE le conseil permette aux Chevaliers de Colomb d'utiliser les stationnements du Centre Communautaire et du Centre Jeunesse le 10 juin prochain de 7h30 à 12h00 pour une bénédiction des motocyclettes avec déjeuner pour la population.

Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier



2017-04-030

DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER DE LA MAISON DE SOINS PALLIATIFS DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

Il est proposé par : M. Louis André Desjardins

Appuyé par : M. André Woodbury

Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte d'offrir un soutien financier au montant de 25\$ à la Maison de soins palliatifs de la Rivière-du-Nord pour l'année 2017.

2017-04-031

MOTION DE FELICITATIONS AU CLUB OPTIMISTE DE GRENVILLE POUR L'OBTENTION DU TROPHÉE TOUPAIX

Il est proposé par : M. Pierre Thauvette

Appuyé par : M. Bernard Desforges

Et résolu unanimement

QUE le conseil félicite le Club Optimiste de Grenville pour l'obtention du trophée Toupaix qui était en nomination avec 25 clubs optimistes à travers le Québec.

2017-04-032

INVITATION A DEVENIR AMI DE DEVELOPPEMENT ORNITHOLOGIQUE ARGENTEUIL

Il est proposé par : M. Pierre Thauvette

Appuyé par : M. André Woodbury

Et résolu unanimement

QUE le conseil refuse l'invitation à devenir AMI de Développement ornithologique Argenteuil puisque la MRC d'Argenteuil a déjà accepté l'invitation.

2017-04-033

INVITATION À LA 15E ÉDITION DU VINS & FROMAGES D'UNIVERS JEUNESSE ARGENTEUIL

Il est proposé par : M. André Lemay

Appuyé par : M. André Woodbury

Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte d'acheter deux (2) billets à 100 \$ chacun pour la 14e édition du Vins et Fromages d'Univers Jeunesse qui se tiendra le 11 mai 2017 au Club de Golf de Lachute. Le maire M. Luc Grondin y assistera en compagnie de sa conjointe.

2017-04-034

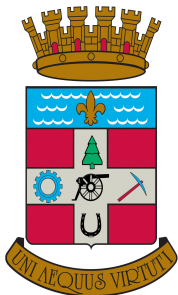
PARTICIPATION A LA CAMPAGNE ANNUELLE DE PROMOTION DE LA SANTE MENTALE

Il est proposé par : M. André Lemay

Appuyé par : M. Louis André Desjardins

Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte de faire l'achat de matériel promotionnel dans le cadre de la campagne annuelle de la promotion de la santé mentale, soit un paquet de dix (10) lingettes au montant de 27\$.



2017-04-035

AVANCE DE FONDS À LA COMMISSION DU PATRIMOINE

Il est proposé par : M. André Woodbury
Appuyé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte de faire parvenir un chèque au montant de 5 000 \$ à l'ordre de la Commission du Patrimoine consistant une avance de fonds, tel que convenu à l'exercice budgétaire.

2017-04-036

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA MAISON DES JEUNES POUR LA VENTE DE COMPOST 2017

Il est proposé par : M. Louis André Desjardins
Appuyé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte autorise la tenue d'une journée de vente de compost par la Maison des Jeunes de Grenville et aggl. et accepte de défrayer les coûts relatifs à cette journée (2 chargements de compost seront fournis).

2017-04-037

APPUI POLITIQUE DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE GRENVILLE À L'ENTREPRISE DERYTELECOM DANS SES DÉMARCHES, AUPRÈS DES GOUVERNEMENTS DU QUÉBEC ET DU CANADA, POUR OBTENIR DES SUBVENTIONS DANS LE CADRE DES PROGRAMMES "QUÉBEC BRANCHÉ" ET "BRANCHER POUR INNOVER"

CONSIDÉRANT que le 19 décembre 2016, les gouvernements du Québec et du Canada annonçaient la mise en place des programmes Québec Branché et Brancher pour Innover qui visent à soutenir financièrement des projets permettant d'offrir aux citoyens, organismes et entreprises situés en milieu rural un service d'Internet haute vitesse de qualité et à un coût raisonnable;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec injectera 100 millions de dollars et que le gouvernement du Canada investira 500 millions de dollars dans ces programmes, sur une période de cinq (5) ans;

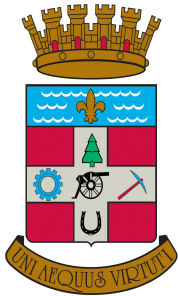
CONSIDÉRANT que l'accès à Internet haute vitesse est aujourd'hui un service essentiel qui contribue au développement économique, social et culturel et qu'il constitue un droit au même titre que l'éducation et la santé;

CONSIDÉRANT que lors de la séance régulière du 18 janvier 2017, le conseil de la MRC d'Argenteuil a adopté la résolution numéro 17-01-023, manifestant ainsi l'intention de déposer des demandes d'aide financière dans le cadre des programmes Québec Branché et Brancher pour Innover (Canada);

CONSIDÉRANT que le 22 février 2017, l'entreprise de télécommunication DERYtelecom a signifié par écrit à la MRC d'Argenteuil son intention de déposer un projet d'interconnexion à son réseau de distribution, dans le cadre desdits programmes gouvernementaux et par conséquent elle demande l'appui politique de la MRC et de ses municipalités constituantes à cet effet;

Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier



Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

CONSIDÉRANT qu'en 2014, DERYtelecom a procédé à l'acquisition du réseau québécois de Eastlink qui est présent principalement dans la portion sud de la MRC d'Argenteuil;

CONSIDÉRANT que l'entreprise DERYtelecom est le 3^e câblodistributeur en importance au Québec, qu'elle est présente dans onze régions administratives et dessert près de 125 000 foyers répartis dans plus de 200 municipalités locales;

CONSIDÉRANT que l'entreprise DERYtelecom s'est engagée par écrit à déposer des demandes d'aides financières dans les programmes Québec Branché et Brancher pour Innover et qu'elle souhaite bénéficier de subventions gouvernementales pour construire différentes dorsales de fibre optique qui serviront à l'interconnexion des réseaux de câble et de fibre optique nouvellement acquis à leurs dorsales de fibre des régions de l'Outaouais et des Laurentides;

CONSIDÉRANT que cette interconnexion permettra d'alimenter les réseaux de certaines portions du village de Grenville, des municipalités de Grenville-sur-la-Rouge et Saint-André-d'Argenteuil et de la ville de Brownsburg- Chatham;

CONSIDÉRANT que ces nouvelles dorsales permettront également de réaliser éventuellement des extensions en desserte d'Internet haute vitesse;

CONSIDÉRANT que DERYtelecom souhaite pour le futur moderniser ses réseaux afin d'offrir les services de télévision numérique, de téléphonie et Internet haute vitesse;

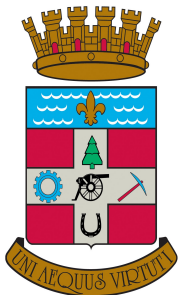
CONSIDÉRANT que le projet de DERYtelecom permettra de donner accès à une connexion Internet haute vitesse de qualité, fiable et à un prix compétitif à plusieurs institutions municipales et publiques, organismes, entreprises et résidents des municipalités constituantes de la MRC d'Argenteuil;

CONSIDÉRANT que l'entreprise DERYtelecom a fourni à la MRC d'Argenteuil une lettre spécifiant qu'elle aurait un intérêt à s'interconnecter ou d'offrir des services sur le futur réseau de la MRC dans la portion nord du territoire, soit à proximité d'infrastructures lui appartenant sur la route 364, dont le secteur de Arundel, advenant qu'elle obtienne des subventions pour déployer les projets qu'elle déposera dans le cadre des programmes Québec Branché et Brancher pour Innover ;

CONSIDÉRANT que le conseil de la MRC a adopté la résolution numéro 17-03-130 autorisant la ratification d'une entente entre la MRC d'Argenteuil et DERYtelecom en lien avec les conditions convenues entre les parties;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : M. Pierre Thauvette
Appuyé par : M. Bernard Desforges
Et résolu unanimement

QUE le conseil appuie l'entreprise DERYtelecom dans ses démarches, auprès des gouvernements du Québec et du Canada, pour obtenir des subventions, dans le cadre des programmes Québec Branché et Brancher



Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

pour Innover (Canada), pour le projet qu'elle déposera, avant le 20 avril 2017, pour la portion sud du territoire de la MRC d'Argenteuil, soit dans les municipalités de Grenville-sur-la-Rouge et Saint-André-d'Argenteuil, le village de Grenville et la ville de Brownsburg-Chatham.

2017-04-038

APPUI POLITIQUE DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE GRENVILLE À LA MRC D'ARGENTEUIL DANS SES DÉMARCHES, AUPRÈS DES GOUVERNEMENTS DU QUÉBEC ET DU CANADA, POUR OBTENIR DES SUBVENTIONS DANS LE CADRE DES PROGRAMMES «QUÉBEC BRANCHÉ» ET «BRANCHER POUR INNOVER»

CONSIDÉRANT que le 19 décembre 2016, les gouvernements du Québec et du Canada annonçaient la mise en place des programmes Québec Branché et Brancher pour Innover qui visent à soutenir financièrement des projets permettant d'offrir aux citoyens, organismes et entreprises situés en milieu rural un service d'Internet haute vitesse de qualité et à un coût raisonnable;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec injectera 100 millions de dollars et que le gouvernement du Canada investira 500 millions de dollars dans ces programmes, sur une période de cinq (5) ans;

CONSIDÉRANT que l'accès à Internet haute vitesse est aujourd'hui un service essentiel qui contribue au développement économique, social et culturel et qu'il constitue un droit au même titre que l'éducation et la santé;

CONSIDÉRANT que lors de la séance régulière du 18 janvier 2017, le conseil de la MRC d'Argenteuil a adopté la résolution numéro 17-01-023, manifestant ainsi l'intention de déposer des demandes d'aide financière dans le cadre des programmes Québec Branché et Brancher pour Innover (Canada);

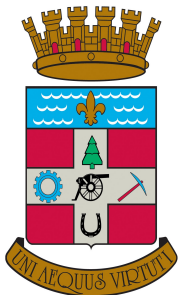
CONSIDÉRANT qu'avec l'aide financière qu'elle pourrait recevoir dans le cadre de ces programmes, la MRC d'Argenteuil souhaite construire des dorsales et un réseau de distribution de fibre optique;

CONSIDÉRANT qu'en se concrétisant, ce projet structurant et essentiel permettra de fournir en Internet haute vitesse certaines portions des municipalités de Mille-Isles, des cantons de Harrington, Gore et Wentworth et des villes de Brownsburg-Chatham et Lachute;

CONSIDÉRANT que le projet de la MRC d'Argenteuil permettra de donner accès à une connexion Internet haute vitesse de qualité, fiable et à un prix compétitif à plusieurs institutions municipales et publiques, organismes, entreprises et résidents des municipalités constituantes de la MRC d'Argenteuil;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : M. Louis André Desjardins
Appuyé par : M. André Lemay
Et résolu unanimement

QUE le conseil appuie la MRC d'Argenteuil dans ses démarches, auprès des gouvernements du Québec et du Canada, pour obtenir des subventions, dans le cadre des programmes Québec Branché et Brancher pour Innover (Canada), pour le projet qu'elle déposera, avant le 20 avril



Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

2017, pour la portion nord du territoire de la MRC d'Argenteuil, soit dans les municipalités de Mille-Isles, les cantons de Harrington, Gore et Wentworth et les villes de Brownsburg-Chatham et Lachute.

VARIA :

AVIS DE MOTION CONCERNANT LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

Le conseiller Pierre Thauvette donne avis de motion qu'un règlement sera préparé sur la démolition d'immeubles.

AVIS DE MOTION CONCERNANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

Le conseiller Louis André Desjardins donne avis de motion qu'un règlement sera préparé dans le but de régir les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

TARIFICATION DE LOCATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Le conseil est favorable à la modification de la tarification du Centre Communautaire afin d'établir un coût de location pour les funérailles avec boisson et sans boisson.

ÉTAT DU DOSSIER : RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES LOISIRS DE GRENVILLE INC.

Le conseil est favorable à ce qu'une rencontre de suivi soit organisée avec le Président des Loisirs de Grenville inc.

MODIFICATION DU BUREAU DE LA RÉCEPTION

Le conseil est favorable à la modification du bureau de la réception de façon à créer un espace bureau avec porte. Le tout permettra la relocalisation du photocopieur.

VACANCES DES EMPLOYÉS

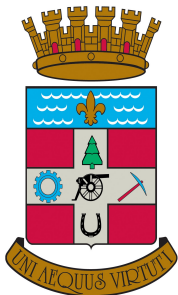
Le conseil désire être informé des vacances des employés.

CAPTURE DE CHATS ERRANTS

Le conseil est favorable à ce que les citoyens doivent obligatoirement se procurer une cage à la municipalité. Cette cage leur sera prêtée sans frais pour une durée de 7 jours incluant la fin de semaine. La municipalité payera les frais pour la capture seulement si c'est l'une de ses cages (celles-ci sont clairement identifiées par le logo de la municipalité). Si le citoyen utilise sa propre cage ou ses propres moyens pour faire la capture, il devra lui-même en assumer les frais.

ODEUR DE L'EAU AUX HABITATIONS 55CH

L'entrepreneur en construction M. Lagarde a rapporté à la municipalité que l'eau d'un des bâtiments des Habitations 55CH présente une odeur de soufre. L'inspecteur M. Gagné ainsi que le journalier au Service des



Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

Travaux Publics M. Cyr se sont rendus sur place afin de constater le tout. Il a été suggéré à M. Lagarde de laisser couler l'eau et d'effectuer un rinçage de la borne incendie. Une vérification sera refaite dans une semaine.

RAPPORT DE COMITÉ

- Le conseiller M. Pierre Thauvette indique que le balayage des rues débutera sous peu.
- La conseillère Mme Jocelyne Louis-Seize mentionne que quelques activités sont à prévoir à la bibliothèque.
- Le conseiller M. Louis André Desjardins informe qu'il a assisté au souper bénéfique de Mgr. Morissette.
- Le conseiller M. Bernard Desforges mentionne que les travaux de rénovation de la Maison du Patrimoine avancent bien.
- Le conseiller M. André Lemay informe que le comité de Sécurité civile se rencontrera le 31 mai prochain et notre ressource du Ministère de la sécurité civile, Madame Michel, a été invitée à se joindre à la rencontre. Il demande de s'adresser au MTQ afin de leur rapporter l'état de la chaussée de la rue Maple.
- Le conseiller M. André Woodbury avise que les inscriptions pour la saison de soccer se tiendront les 12 et 13 avril.
- Le maire M. Luc Grondin informe que ce sera la mairesse suppléante Mme Jocelyne Louis-Seize qui assistera à la prochaine séance du conseil des maires de la MRC d'Argenteuil puisque celui-ci sera en formation. Il mentionne que la MRC d'Argenteuil a exercé un moratoire en vertu de la loi 122 dans le dossier du projet d'exploitation minière à Grenville-sur-la-Rouge. De plus, le conseil des maires a eu le privilège de rencontrer le Premier Ministre lors de sa visite dans la région afin d'échanger sur divers sujets préoccupant la MRC d'Argenteuil.

PERIODE DE QUESTIONS

Selon le règlement # 255-2007, le conseil municipal tient une 2^e période de questions.

2017-04-039

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : M. Louis André Desjardins
Appuyé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Et résolu unanimement

De lever la séance à 10h00.

Maire

Directeur général et secrétaire-trésorier